

Entretien de la perte du Lugagnac à Bertholène

CONSULTATION DES ENTREPRISES DEMANDE DE DEVIS

OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation porte sur l'entretien de la perte du ruisseau Lugagnac sur la commune de Bertholène.

Ces travaux ont pour objectifs la prévention du risque inondation dans les lotissements à l'aval du site.

Règlement de la consultation

Le présent document doit être rendu au plus tard le **28 août 2023 à 23h59** par mail ou courrier postal.

Le délai d'exécution est fixé à **10 jours maximum** après l'émission de la commande, sous toutes réserves des conditions climatiques favorable pour rentrer dans les parcelles et de l'accord des propriétaires.

Le marché passé entre le SMBV2A et le candidat ayant eu la meilleure offre financière sera reconductible. Cette reconduction pourra se faire tous les ans dans la limite de 3 reconductions.

Prix des prestations

Les prix des prestations sont des prix fermes, pour une durée de 12 mois à compter de la signature du marché.

Les réalisations seront réglées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires dont le libellé est donné dans le bordereau des prix.

Dans le cas d'une reconduction du marché au-delà de la période initiale de 12 mois, il sera appliqué, à la date de signature de chaque reconduction, la formule de révision des prix suivante :

Prix révisé = Prix initial du marché \times (Im/10)

Im : Valeur de la dernière référence connue à la date de la reconduction

10 : Valeur de la référence du mois de signature du marché initial

L'index retenu pour la révision des prix est l'index relatif aux travaux de créations d'espaces verts (EV3).

Le Lugagnac en amont des pertes karstiques – Commune de Bertholène	Unité	Prix unitaire (en € HT)	Quantité estimé*	Prix total (en € HT)
Déplacements du matériel sur site	Fft	€	1	€
Enlèvement mécanique embâcles et sédiments	Heure	€	3	€
Transport des matériaux extraits vers site de dépôt	Heure	€	3	€



Estimation du volume de sédiments extraits	Fft	€	1	€
Dépose et repose clôture (environ 10ml)	Fft	€	1	€
Total HT				€
TVA (20%)				€
Total TTC				€

*** les prestations seront payées selon les quantités réellement réalisées.**

Contexte, localisation et présentation du secteur d'intervention souhaitée

Le ruisseau Lugagnac s'écoule depuis le massif des Palanges et rentre dans deux (pertes) grottes en amont de Bertholène avant de ressortir dans le village. Lors d'une crue si le débit ne peut être accueilli par les deux pertes (grottes), les eaux s'écoulent en surface et peuvent inonder des lotissements à l'aval. Afin d'éviter que du bois vienne boucher la première perte, une grille métallique est installée devant l'entrée.

L'enjeu de l'intervention est d'extraire les sédiments (graviers/cailloux/pierres) et le bois accumulé devant la grille et dans le lit asséché entre les deux pertes. L'accès est globalement facile sauf en cas de sols humides.

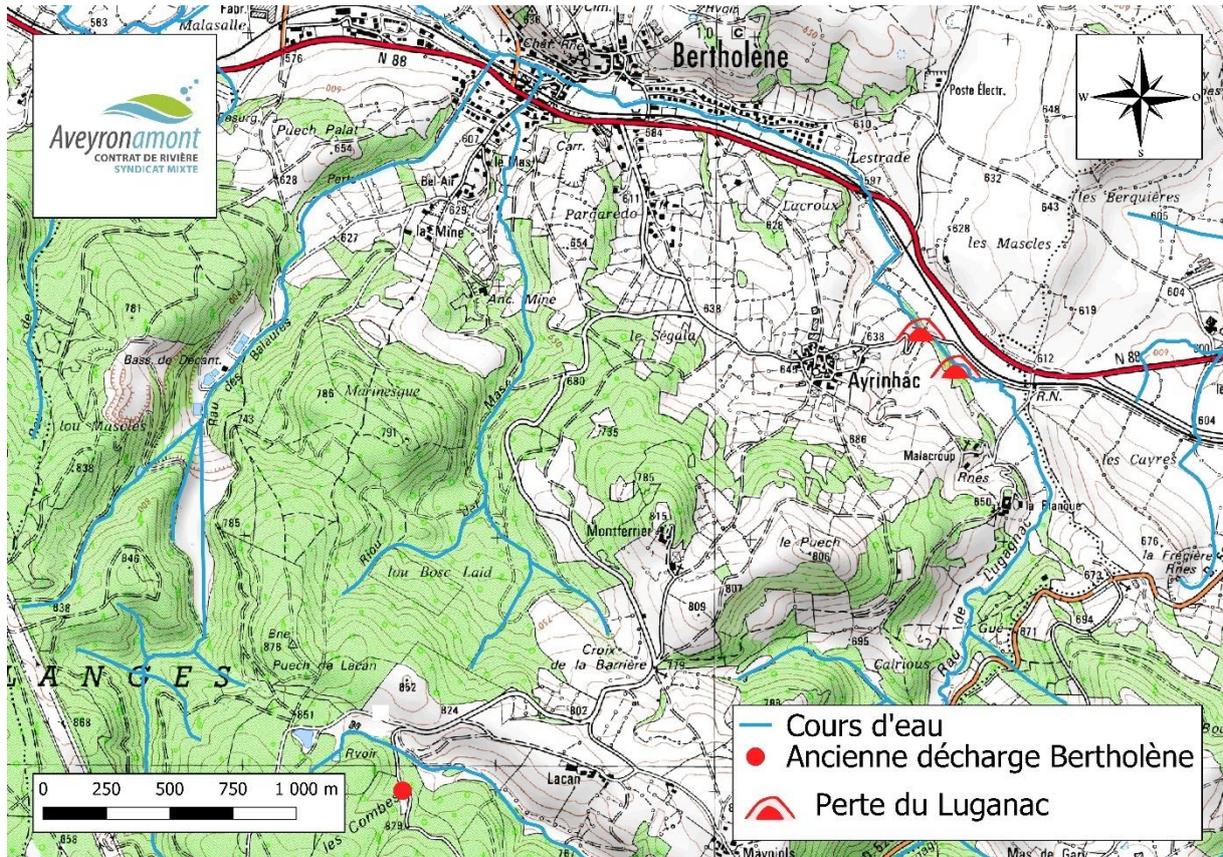
L'ensemble des sédiments extraits devront être transportés à l'ancienne déchetterie et le volume total devra être indiqué au maître d'ouvrage à l'issue du chantier.

A la diffusion de cette consultation, aucune intervention n'est nécessaire devant la deuxième perte. Néanmoins, si d'ici au début du chantier, la situation évolue et qu'une intervention est finalement nécessaire devant la deuxième perte, les réalisations supplémentaires seront facturées selon les quantités réellement réalisées.

Les clefs de l'ancienne déchetterie seront à récupérer auprès de la commune de Bertholène.

Dans la mesure de ses disponibilités, le technicien rivière référent, se tiendra à disposition de l'entreprise pour l'aiguiller dans la réalisation du chantier afin de répondre au mieux aux attentes du SMBV2A.





Date, Signature et cachet de l'entreprise

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »,

L'Entrepreneur (cachet et signature)